



10 personnes max



Programme de formation

A.I.P.R - Encadrant

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux est une étape nouvelle de la réforme anti-endommagement est entrée en application le 1^{er} janvier 2018, celle relative au renforcement des compétences des intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux.

Tous les acteurs – les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux – sont concernés

Mise à jour 05/07/2021



A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Situer son rôle en tant qu'opérateur A.I.P.R.
- Appréhender les risques et savoir réagir en cas d'incident, d'accident et situations non conforme
- Se préparer à l'examen A.I.P.R afin d'obtenir l'attestation de compétence A.I.P.R avec une validité de 5 ans



• Aucun prérequis

PUBLIC

• Toutes les personnes intervenant en préparation administrative et technique de travaux.

NB : Maitrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

CONTENU

Partie Théorique :

• La réglementation DT-DICT : La réforme réglementaire

Les travaux urgentsLa phase projet : La DT

• Phase projet : Les investigations

• Phase projet : Le résumé

• Préparation des travaux : Marquage/ Piquetage

- LA CT-CICT conjointe
- Le guichet unique
- Répondre à la DT
- Phase projet : Le DCE (dossier de consultation des entreprises)
- Préparation des travaux : la DICT
- Exécution des travaux



MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

> TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 10 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

SUIVI ET EVALUATION

- Test A.I.P.R Encadrant d'une durée de 60 minutes sous la forme d'un QCM de 40 questions, une seule réponse correct est possible par question. Le barème d'évaluation est le suivant :
 - Bonne réponse : 2 points
 - Pas de réponse : 0 point
 - Mauvaise réponse sur une question non prioritaire : 1 point
 - Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points

Le test est validé à partir de 48/80 points.

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.

Aucun support post-formation est remis aux participants.

